

No de résolution

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES ÉCOLE DU PARCHEMIN

Procès-verbal de la quatrième séance du conseil d'établissement tenue le 22 février 2017 à 19h00, à l'école le Parchemin, Carignan

ÉTAIENT PRÉSENTS

Lucie Beauvais,	enseignante
Sylvie Blais,	parent
Carole Blanchard,	enseignante
Eric Gloutnay,	parent
Manon Hébert,	parent
Julie Jutras,	parent
Catherine Tardif,	parent
Carole Rock,	représentante du personnel de soutien
Véronique Vanier,	enseignante

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Martine Fréchette,	directrice
Véronique St-Ours	stagiaire

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Sylvie Blais préside le début de la réunion. Elle accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance. Il est 19h05.

2. Nomination d'un ou d'une secrétaire

Eric Gloutnay sera le secrétaire pour cette réunion.

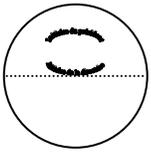
3. Adoption de l'ordre du jour du 22 février 2017

Il est proposé par Carole Blanchard, secondé par Julie Jutras, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

CE-16-17-18

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ





4. Approuver le procès-verbal de l'Assemblée du 15 décembre 2016

Il est proposé par Sylvie Blais, secondé par Manon Hébert, d'accepter le procès-verbal tel qu'il est présenté, avec correction suivante à la page 1 :

« *PARTICIPAIT ÉGALEMENT* » devrait s'accorder au pluriel :
« *PARTICIPAIENT ÉGALEMENT* »

CE-16-17-19

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

5. Affaires relatives au procès-verbal du 15 décembre 2016

Rien à signaler.

6. Paroles au public

Rien à signaler.

7. Étude des dossiers

7.1. DÉCISIONS

7.1.1. Approuver la grille-matière 2017-2018

Un document est distribué aux membres. Aucun changement au niveau du primaire. Au niveau du préscolaire, l'enseignante principale donnera l'enseignement de 30 minutes en musique au lieu du 30 minutes en éducation physique qui sera donné par un spécialiste.

Il est proposé par Véronique Vanier, secondé par Julie Jutras, d'approuver la grille-matière pour l'année visée 2017-2018.

CE-16-17-20

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.2. Approuver la grille horaire 2017-2018

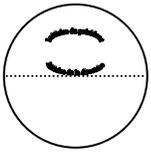
Une copie de la grille-horaire est distribuée aux membres. Aucun changement depuis la grille horaire de l'an passé.

Il est proposé par Véronique Vanier, secondé par Sylvie Blais, d'approuver la grille-horaire pour l'année visée 2017-2018.

CE-16-17-21

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ





7.1.3. Adopter l'allocation des sommes de la mesure 30170 pour 2016-2017

Le conseil d'établissement de l'École du Parchemin confirme que les ressources financières allouées par la Commission scolaire des Patriotes dans le cadre de la mesure pour des initiatives des établissements d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire et secondaire (30170) au montant de **8,894.00 \$** ont été allouées aux établissements conformément aux fins prévues dans les Règles budgétaires amendées de fonctionnement des commissions scolaires pour l'année scolaire 2016-2017 pour des moyens d'intervention et du personnel requis pour :

- offrir un accompagnement soutenu aux élèves à risque de décrochage lors de leur première année au secondaire;
- favoriser l'éveil à la lecture;
- offrir aux élèves un environnement d'apprentissage stimulant par le financement d'initiatives concrètes et novatrices liées à l'utilisation des technologies et ressources numériques pour l'enseignement et pour l'apprentissage;
- soutenir le déploiement de l'éducation interculturelle;
- encourager le développement d'actions de collaboration entre les établissements d'enseignement secondaire et les centres de formation professionnelle;
- soutenir toutes initiatives visant à favoriser l'activité physique et les saines habitudes de vie dans les écoles;
- accroître la formation du personnel et l'optimisation du fonctionnement des écoles.

Il est proposé par Carole Blanchard, secondé par Catherine Tardif, d'adopter l'allocation des sommes de la mesure 30170 pour 2016-2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-16-17-22

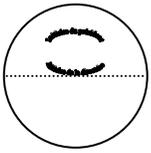
7.2. CONSULTATION

7.2.1. Critères de sélection de la direction d'établissement

Martine Fréchette quitte la salle pendant les discussions sur ce point. Le document présentant les critères de sélection de l'an passé est remis aux membres comme base de discussion. Les membres décident de rapporter les mêmes critères avec les modifications suivantes :

- À la ligne « Besoin des services matériels », on ajoute la compétence *Gérer et maintenir l'apport financier dans l'achat de livres.*
- À la ligne « Besoin de maintenir une organisation claire et constante », on ajoute la compétence





Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

Assurer le développement des compétences de chaque membre du personnel

- On supprime « l'élaboration d'un projet éducatif » de la deuxième compétence.

Il est proposé par Eric Gloutnay, secondé par Sylvie Blais, d'approuver les critères de sélection de la direction d'établissement du Parchemin pour l'année 2017-2018 tels que discutés.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

CE-16-17-23

7.3. INFORMATION

7.3.1. Semaine de la persévérance / Concours mathématiques

La semaine de la persévérance, d'abord planifiée la semaine passée, est remise à cette semaine, étant donné qu'il n'y avait que 3 jours d'école la semaine passée (pas assez de temps pour la Commissaire d'être présente pour les cérémonies de chaque école).

Plusieurs élèves ont été récompensés pendant cette semaine de la persévérance. Deux élèves par classe ont été nommés et reçus un certificat. Mardi, 2 élèves de l'école, William Morneau et Alexane Sénécal, ont été nommés et reçus un prix par une commissaire de la C.S., Mme Véronique Morel. De plus, cette année l'enseignante en anglais a remis un certificat par classe. Lors de ces cérémonies, on a aussi nommé les élèves qui ont participé au concours mathématique des classes de 5^e et 6^e année qui seront demi-finalistes au niveau régional.

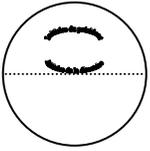
Tous ces prix sont présentés dans le communiqué du mois de mars envoyé aujourd'hui aux parents.

7.3.2. Métro Croque-Santé

Des quelques demandes soumises au programme de subvention Métro Croque-Santé, un seul projet a été accepté. Les classes de 3^e année ont recevront une bourse de 1000\$ pour des activités en nutrition et activités physiques.

7.3.3. Compte-rendu des réunions du comité de parents





Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

Eric Gloutnay résume les faits saillants de la réunion du comité de parents qui a eu lieu le 16 février dernier.

8. Varia

Rien à signaler.

9. Prochaine rencontre et levée de l'assemblée

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 19 avril 2017 à 19h00 à l'école du Parchemin. Il est proposé par Sylvie Blais, secondé par Eric Gloutnay, de lever la séance. Il est 19h50.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

CE-16-17-24

Martine Fréchette, Directrice

Sylvie Blais, Présidente

-----/-----/-----
Date d'adoption du procès-verbal

